

Image not found or type unknown



prise d'hypothèque en second rang

Par **minabelle**, le **12/07/2010** à **21:02**

Bonjour,

Nous sommes propriétaires d'une maison pour laquelle nous avons fait un prêt fin 1999 de 100 000 € sur 15 ans (K restant dû aujourd'hui 50 k€) pour laquelle notre banque a pris une hypothèque en 1er rang. Nous souhaitons réemprunter 50 000 € dont une partie sera destinée à des travaux dans cette même maison. Notre banque, la même, souhaite prendre un hypothèque en second rang. Pour ce faire nous avons fait estimer notre maison par un professionnel pour 260 000 €(avant travaux). La banque a t'elle d'autres possibilités de garantie que cette seconde hypothèque dont le coût nous parait prohibitif et surtout qui nous parait injuste au regard de notre dossier. Quels arguments pouvons nous mettre en avant ?

MErci de votre aide